HAUTE-SAÔNE

Rédactions

Vesoul

03 84 76 40 50 lerredacves@estrepublicain.fr Place du 11º Chasseurs 70000 VESOUL

Lure

03 84 30 16 56 lerredaclur@estrepublicain.fr 2, rue Carnot 70200 LURE







0 800 082 201 Service & appel gratuits

HAUTE-SAÔNE Senio

L'hôpital aux petits soins

Le groupe hospitalier 70 prévoit un vaste programme de travaux, parfois d'extension, dans plusieurs établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La première opération concerne l'Ehpad Griboulard de Villersexel.

est un engagement sur dix ans que prend le groupe hospitalier 70, en dévoilant son plan directeur consacré aux Ehpad. Ces établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, le groupe hospitalier en compte neuf dans le département de la Haute-Saône, pour un total de 627 lits (plus quatre lits temporaires).

Sur les dix prochaines années, plusieurs de ses structures vont faire l'objet d'une vaste opération de réhabilitation, pour un montant global de près de 40 millions d'euros. « Il y aura, selon les établissements, des hausses ou des réductions de capacité », intervient Pascal Mathis, directeur du groupe hospitalier 70. « Toutefois, sur l'ensemble du programme, l'objectif est

de maintenir le même nombre de lits. ». C'est à l'Ehpad Griboulard de Villersexel, d'une capacité de 60 lits, que l'opération va commencer.

« À Villersexel, il s'agit de créer une extension avec dix lits supplémentaires », détaille le directeur du GH70, appuyé dans ce plan d'investissement par le Département et bien sûr l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté.

Des chambres plus modernes

L'extension doit être créée sur la partie arrière du site configuré en arc de cercle. Ce nouveau bâtiment sera composé de trois niveaux. Le rez-de-chaussée et l'étage se présenteront de la même manière, avec un lieu de vie central, et des ailes dans lesquelles se déploieront les chambres. Deux salles à manger proches des chambres y seront aménagées, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage. Le bâtiment comprendra également au rez-de-jardin un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places pour les personnes âgées ayant des troubles modérés du comportement. Ce futur pôle sera composé d'une salle à manger, d'une salle d'activités et d'un coin repos. « L'augmentation du nombre de lits et le PASA sont deux objectifs forts de notre projet », souligne Pascal Mathis.

« En fin de projet, il est également prévu de démolir le bâtiment Miroudot, de 19 lits, qui date des années 70. Cette démolition intervient à la fin, pour ne pas créer de rupture dans l'accueil des résidents.»

Le projet va aussi permettre de réaménager les chambres. « Nous voulons tenter à Villersexel de réaliser des chambres témoins que nous reproduirons dans les autres établissements: nous avons imaginé des chambres médicalisées de 20m² qui privilégient l'environnement de vie. »

À Villersexel, le chantier devrait démarrer en avril 2018. Sauf imprévu, la fin des opérations est espérée pour la fin 2019. Parallèlement, d'autres opérations vont démarrer, ailleurs, notamment à Gy (lire par ailleurs).

Laurie MARSOT

D'autres établissements bientôt réhabilités

Dans un avenir proche, d'autres établissements vont être ciblés par une réhabilitation. En premier, l'Ehpad de Gy, dont l'extension devrait permettre à l'établissement de passer d'une capacité de 30 lits à 45. « Le calendrier est sensiblement le même qu'à Villersexel », précise Pascal Mathis.

Neurey-lès-la-Demie est également concerné : « Nous allons solliciter une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour définir le meilleur scénario possible. Nous pensons que ce choix interviendra début 2018... Il y a actuellement 153 lits, l'objectif, c'est d'être à 140 lits à la fin du programme. Ce sera une opération lourde et longue, au moins 5 ou 6 ans au total. » L'Ehpad de la Source à Luxeuil sera aussi dans la boucle, mais pour l'heure, « il s'agit d'une opération non engagée ». « Nous partons sur l'idée d'une construction complète de l'Ehpad, sur le haut de l'emprise de l'hôpital, avant la démolition de l'actuel Ehpad. Sur les 10 ans à venir, nous rénoverons aussi les sites de Saint-Loup, Héricourt... »



L'Ehpad Griboulard de Villersexel tel qu'il est imaginé avec le projet d'extension. Le futur bâtiment de trois niveaux doit être érigé à l'arrière du site, configuré en arc de cercle. Document DR/cabinet Bouillon-Bouthier

LE CHIFFRE

627

Soit le nombre de lits dans les neuf établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes qui composent le groupe hospitalier de la Haute-Saône. Ces établissements se situent à Lure (Marie-Richard et Mont-Châtel), Luxeuil-les-Bains (Grammont et La Source), Gy, Héricourt, Neurey-lès-la-Demie, Saint-Loup-sur-Semouse et Villersexel. Cette capacité de lits restera constante malgré le plan d'investissement de 40M€: la réhabilitation ne va pas entraîner d'augmentation du nombre de lits total.

70A02 - V1

1 sur 1 02/11/2017 à 15:02

s pour ses Ehpad



À Villersexel, l'établissement pour personnes âgées dépendantes Griboulard va être le premier concerné par le plan directeur. Les travaux devraient commencer au printemps 2018, avec un projet d'extension permettant notamment d'augmenter de dix lits la capacité des locaux. Photo Dominique ROQUELET

Questions à

Pascal MATHIS Directeur du GH70

« Le prix moyen de journée va augmenter de 50 centimes paran pendant dix ans »

Pourquoi ce programme d'investissement sur les Ehpad?

Nous l'évoquons depuis la fusion et la création du groupe hospitalier en 2016. Nous avons pris les sites des Ehpad tels qu'ils étaient. Des investissements étaient nécessaires. Nous les avons donc inscrits dans le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens des Ehpad, que nous avons signé début septembre, avec le directeur de l'Agence régionale de santé et le président du conseil départemental.

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, de quoi s'agit-il?

C'est un document de travail qui court sur plusieurs années, en l'occurrence de 2017-2021, et qui définit des objectifs en ma-tière de qualité de l'accompagnement des personnes âgées et de mise en œuvre des politiques publiques à mener sur ces cinq années. Le contrat répond à la volonté de promouvoir une prise en charge de qualité en direction des usagers accueillis et d'assurer une réponse optimale aux besoins du territoire.

Et concrètement, quelles actions sont décidées, via ce contrat?

Il se décline en cinq objectifs généraux. Mais l'idée, c'est de faire en sorte que quel que soit le lieu qui accueille le résident, la prise en charge soit du même

niveau, en termes de prestation et d'environnement, sans que cela empêche quelques adaptations à la situation particulière de chaque résident. Nous voulons que la prestation dans nos établissements offre la meilleure adaptation au vieillissement et à la dépendance de la personne, et cela peut passer par une adaptation des repas, des activités, des prestations paramédicales et médicales etc.

Un tel programme de travaux. chiffré à 40 millions d'euros, va-t-il avoir des répercussions sur le prix moyen de journée?

Oui, bien que notre raisonnement ait été de réfléchir à un périmètre financier soutenable, à la fois pour notre groupe hospitalier mais aussi pour la collectivité qui nous finance. Actuellement, sur l'ensemble des Ehpad du groupe hospitalier de la Haute-Saône, le prix moyen de journée est de 46 €. Ce que l'on a prévu avec le conseil départemental de la Haute-Saône, c'est une augmentation, uniquement pour ce financement d'investissement, de 50 centimes par an sur dix ans

Comment se porte le budget de vos Ehpad?

Nous fonctionnons avec un budget unique pour nos Ehpad. Il était fortement déficitaire en 2015. Aujourd'hui, nous avons rétabli l'équilibre.

Propos recueillis par L.M.

CONTRE POUR

« Il faut davantage de places dans nos Ehpad »

Frédéric Burghard, conseiller départemental d'opposition (groupe de la droite et du centre « Avec vous pour la Haute-Saône »)

« Le nombre de places en Ehpad est insuffisant aujourd'hui en Haute-Saône, en comparaison aux autres départements qui ont à peu près les mêmes compositions démographiques, tel que le Jura, et eu égard aux évolutions prévues de la portion de personnes âgées dans la population départementale. Par rapport aussi aux listes d'attentes. Sur Luxeuil, sur les deux structures, on a à peu près autant de personnes en attentes qu'hospitalisées. Quant au maintien à domicile, on ne peut pas estimer que le Département soit avant-gardiste. Il ne développe aucun dispositif particulier permettant de favoriser matériellement et financièrement le maintien à domicile. En outre, on a eu tendance à mettre en difficulté les structures qui s'occupent des personnes âgées. Sur les plans d'aides par exemple, au niveau des heures de service à la personne, la Haute-Saône est réputée pour consacrer moins d'heures aux personnes âgées en temps de travail. En plus de cela, on a un niveau de rémunération des heures d'aide ménagère inférieur aux autres départements. »



Dominique ROQUELET

« Il ne faut pas plus de lits, il faut des lits adaptés à la grande dépendance »

Michel Weyermann, conseiller départemental, vice-président du conseil départemental.



Dominique ROQUELET

« Je pense que lorsqu'une personne cherche une place, pour lui ou le plus souvent pour ses parents, elle fait des dossiers dans plusieurs établissements différents. On est donc sur des demandes multiples... Aujourd'hui, les gens souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile. Ils arrivent en Ehpad de plus en plus dépendants et de plus en plus âgés. L'âge moyen en Ehpad monte sans arrêt, il est actuellement de 87 ans. En moyenne la durée de séjour est de 24-25 mois. Il y a 15-20 ans, l'âge moyen était de 75-77 ans, et on passait 7-8 ans en maison de retraite. Cette tendance est spectaculaire et on pense que ça continuera, raison pour laquelle, on est davantage focalisés sur l'adaptation des places à la grande dépendance plutôt que sur la création de places supplémentaires. On travaille tous ensemble avec différents prestataires pour que le maintien à domicile se passe le mieux possible. »

1 sur 1 02/11/2017 à 15:04